



N°55

# CARNAC

## MAGAZINE ÉTÉ 2017

P8

**CARNAC S'ANIME**  
DES RENDEZ-VOUS  
RÉCURRENTS TOUT L'ÉTÉ



P4

**CARNAC AMÉNAGE**  
Stationner à Carnac

P7

**CARNAC ATTIRE**  
2 lignes pour la Carnavette

P9

**CARNAC PROTÈGE**  
Valoriser notre patrimoine

[www.carnac.fr](http://www.carnac.fr)



VILLE <sup>de</sup> CARNAC 

## PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



**Olivier LEPICK**, Maire  
Conseiller communautaire  
à Auray Quiberon Terre Atlantique



**Paul CHAPEL**,  
1<sup>er</sup> Adjoint, chargé des Affaires Générales  
et du Personnel



**Sylvie ROBINO**,  
Adjointe chargée des Affaires Sociales  
et du Logement



**Loïc HOUDOY**,  
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,  
de la Culture, de la Communication  
et de la Vie Citoyenne



**Armelle MOREAU**,  
Adjointe chargée du Tourisme



**Pascal LE JEAN**,  
Adjoint chargé des Finances  
et du Développement Économique



**Nadine ROUÉ**,  
Adjointe chargée des Animations  
et de la Vie Associative



**Jean-Luc SERVAIS**,  
Adjoint chargé de l'Aménagement  
et de l'Urbanisme



**Gérard MARCALBERT**,  
Conseiller délégué aux Travaux,  
à la Propreté, à la Sécurité  
et à l'Environnement



**Michel DURAND**,  
Conseiller délégué à l'Urbanisme



**Patrick LOTHODÉ**,  
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste  
de vos 27 représentants au Conseil municipal,  
ainsi que leurs délégations, sur  
[www.carnac.fr](http://www.carnac.fr)



## SOMMAIRE

Édito en français et breton.....	p.3
Carnac aménage.....	p.4-6
Carnac attire.....	p.7-8
Carnac protégé.....	p.9-10
Carnac culture.....	p.11
Carnac sportif.....	p.12
Carnac citoyen.....	p.13
Forum.....	p.14
Carnac pratique.....	p.15
Retour en images.....	p.16

### À VOS AGENDAS !

La prochaine réunion de quartier aura lieu  
le 7 juillet, à 19h, au chantier ostréicole  
Crénéguy, Pointe du Gourec, Le Pô.

Une réunion publique portant sur l'aménagement  
du Boulevard de la Plage aura lieu le 20 juillet  
à 20h30, en salle du Ménéac.

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



La commune dispose, depuis juin 2016, d'un Plan  
Communal de Sauvegarde (PCS).

Le DICRIM (*Document d'Information Communal  
sur les Risques Majeurs*), document qui porte à  
la connaissance du public les risques majeurs  
auxquels la commune pourrait être confrontée  
ainsi que le PCS sont consultables sur le site  
internet [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr), rubrique À votre  
service, sécurité tranquillité.

Des dépliants synthétiques, traduits en anglais, recensant  
les principaux numéros d'urgence, se trouvent gratuitement  
à votre disposition en mairie ainsi que dans les bureaux  
d'informations de l'Office de tourisme situés côté bourg et  
côté plages.





## ÉDITO

### Chères Carnacoises, Chers Carnacois,

*La saison estivale 2017 à Carnac s'annonce radieuse et surtout riche en projets et en événements spectaculaires.*

*Ma première fierté est celle de constater le dynamisme des commerçants et des professionnels carnacois dans la mise en valeur de leur outil de travail et dans la qualité des services et de l'accueil qu'ils prodiguent à nos concitoyens et à nos visiteurs. Jamais je n'ai connu une telle frénésie de création et d'investissements privés sur notre commune. Au bourg comme à la Plage, de nouveaux établissements, des offres nouvelles, des rénovations ambitieuses sont venus renforcer l'attractivité économique de Carnac. Des commerçants qui investissent, c'est le signe stimulant d'une confiance en l'avenir de notre station. Qu'ils en soient donc ici remerciés et qu'ils sachent que l'équipe municipale fera tout ce qui est en son pouvoir pour les accompagner.*

*À cet égard, l'été 2017 sera marqué par le coup d'envoi de deux des projets majeurs de notre mandat : après la rénovation du bourg, celle du boulevard de la plage et de l'avenue Miln feront l'objet de concertation et de réunions publiques au cours de l'été, avec les habitants, les commerçants et visiteurs de notre belle commune.*

*Je vous invite à venir nombreux pour participer et débattre, tant notre boulevard de la plage mérite la plus large audience pour faire émerger le projet le plus pertinent. Il ne s'agira pas de transformer ce site remarquable, mais plutôt de l'améliorer en privilégiant les circulations douces, la beauté du paysage, l'expérience des visiteurs et en protégeant notre cordon dunaire et notre estran.*

*Pour ce qui concerne l'avenue Miln, malgré la complexité du dossier (une partie de l'avenue appartient à des propriétaires privés), l'ambition de la municipalité est de réunir l'ensemble des intervenants (commerçants, propriétaires, riverains) autour d'un projet de rénovation trop longtemps reporté de notre principale artère commerciale de Carnac Plage. Son charme, son attractivité commerciale et la sécurité des piétons méritent d'être repensés. Nous espérons une participation active des Carnacois.*

*Cerise sur le "Kouign Amann", pour peu que le soleil soit au rendez-vous cet été, l'édition 2017 de Skedanoz s'annonce spectaculaire tout comme les feux d'artifice du 14 juillet et du 14 août ainsi que l'ensemble des animations que la commune, l'office du tourisme et les professionnels vous ont concocté.*

*Bon été à tous.*

Olivier LEPICK  
Maire de Carnac

### Karnagadeged ker, Karnagiz ker,

*Kaer-meurbet e vo hañvad 2017 e Karnag ha lan a raktresoù hag a abadennoù dreistordinal.*

*An dra gentañ a lak stad ennon eo gwelet begon ar goñversanted hag an dud a vicher a Garnag evit talvoudekaat o benveg labour, kalite o servijoù hag an degemer a gustumont reiñ d'hor c'hengeodediz ha d'hor gweladennierion. Biskoazh ne'm eus gwelet kement a c'hoant krouiñ ha kement a bostadurioù prevez en hor c'humun. Er vourc'h evel en arvor, tier nevez, kinnigoù nevez, renevezadennoù bras zo daet da greñvaat dedenn ekonomikel Karnag. Kenwerzherion hag a bost arc'hant, kement-se zo arouez lañsus ur fiañs e dazoned hor lec'h vakañsiñ. Ra vint trugarekaet amañ. Mat eo dezhe gouiet e ray skipailh an Ti-kêr e seizh gwellañ da sikour gante.*

*Er c'heñver-se e vo merket hañv 2017 gant al lañs a vo roet da zaou raktres meur ag hor respet : àr-lerc'h bout renevezet ar vourc'h, e vo tro boulouard an draezhenn hag ar vali Miln. Eskemm soñjoù ha bodadegoù foran a vo e-doug an hañv, gant an annezidi, ar goñversanted ha gweladennierion hor c'humun gaer.*

*Ho pediñ a ran da zonet niverus da gemer perzh ha da zebatiñ, pa verit hor boulouard an draezhenn e vehe ar muiañ ar gwellañ a dud evit lakat ar raktres gwellañ da zonet àr wel. N'eus ket anv a dreuzfurniñ al lec'h dibar-se. E wellaat en ur reiñ ar renk kentañ d'an tremenezh doujus, da vraventez ar gweledva, d'ar mod ma vez bevet an traoù gant ar weladennierion ha kement-se en ur wareziñ hon tevennoù hag hon aod vev, setu ar pezh a faot deomp ober.*

*Evit ar pezh a sell ar vali Miln, daoust m'eo luziet an doser (ul lodenn ag ar vali zo e piaou perc'henned prevez) e faot d'ar c'huzul-kêr bodiñ an holl re o deus da gemer perzh (kenwerzherion, perc'henned, annezidi) tro-dro d'ur raktres reneveziñ ar straed a zo ar muiañ a stalioù enni e Karnag, ur raktres hag a zo bet ampellet re bell amzer. Ret eo adsoñjal he bourraplter, ar mod ma vez dedennet an dud gant ar stalioù zo enni ha surentez an dud àr droad. Fiañs hon eus e kemero Karnagiz ur perzh oberiant en divizoù-se.*

*Hag ar pep gwellañ da echuiñ, mar bez an heol ganeomp e-pad an hañv, abadennoù 2017 Skedanoz hag a vo bamus evel tanoù-arvest ar 14 a viz Gouere hag ar 14 a viz Eost hag an holl abadennoù bet prientet evidoc'h gant ar gumun, ti an douristed hag an dud a vicher. Hañvad plijus d'an holl.*

Olivier LEPICK  
Maer Karnag

## STATIONNER À CARNAC EN PÉRIODE ESTIVALE

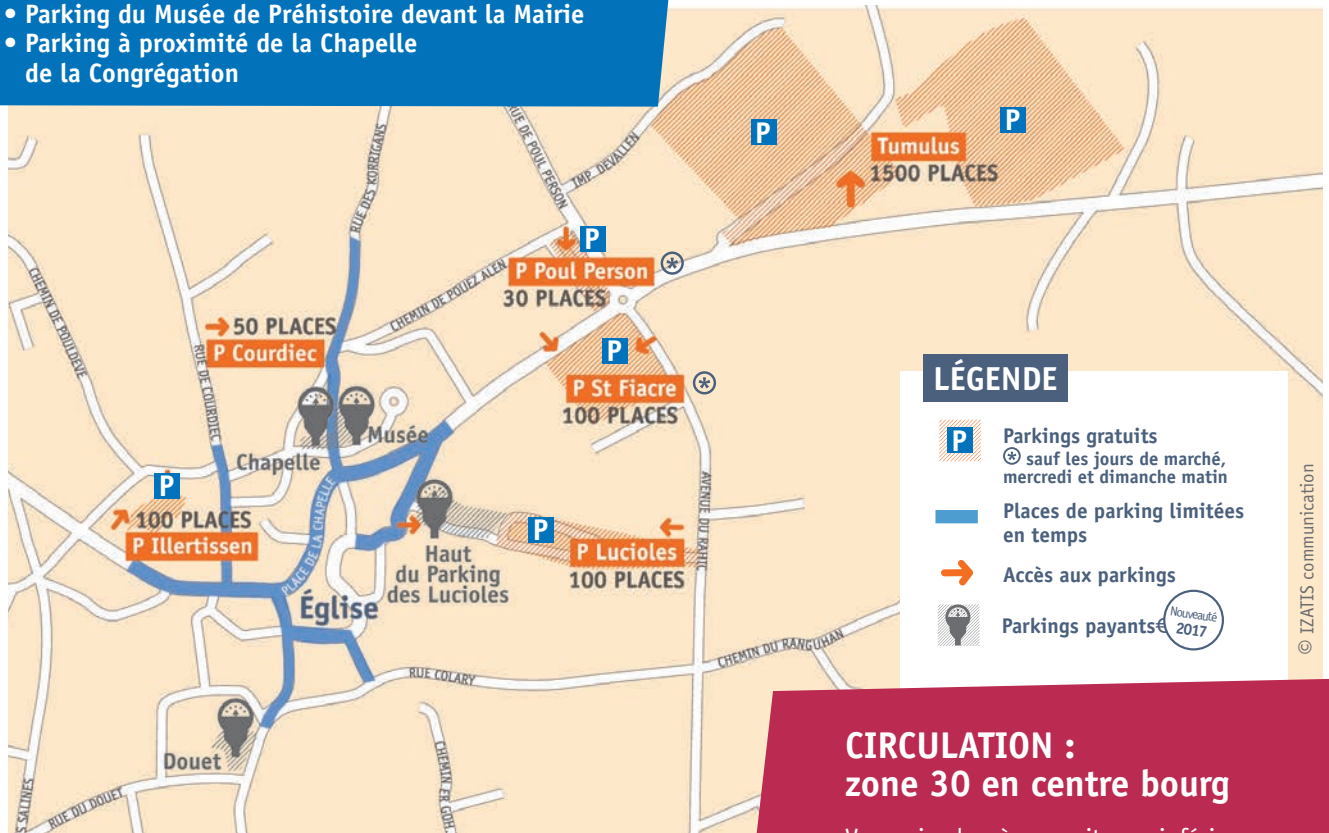
En juillet-août, la commune de Carnac voit sa population multipliée par 10. Celle-ci atteint parfois 50 000 habitants soit quasiment la population de Vannes. Afin de gérer dans les meilleures conditions cet afflux de

véhicules, et de faciliter les rotations, certaines places de stationnement du territoire, environ 10 % du parc total, deviennent payantes.

### NOUVEAUTÉ À COMPTER DE CET ÉTÉ 2017

- Cette année, côté bourg, les parkings suivants deviennent payants du 17 juillet au 15 septembre :
- Parking du Douet (en haut de l'avenue de la Poste)
  - Haut du parking des Lucioles
  - Parking du Musée de Préhistoire devant la Mairie
  - Parking à proximité de la Chapelle de la Congrégation

## STATIONNER À CARNAC, CÔTÉ BOURG



### CIRCULATION : zone 30 en centre bourg

Vous circulez à une vitesse inférieure ou égale à 30 Km/h. Priorité est donnée aux piétons. **Les vélos circulent dans le sens de circulation des véhicules.** ■



Places dédiées au stationnement repérables par 4 clous, et des bandes bleues, implantés au sol

En période estivale, le bourg dispose d'un parc de stationnements étendu, en grande partie gratuit (voir la carte).

Suite aux travaux d'aménagement de la rue St-Cornély et du secteur Sud de l'église, toutes les places vouées au stationnement dans le bourg sont matérialisées au sol par 4 clous ainsi qu'un marquage bleu. Le stationnement est donc interdit sur les places qui n'en comportent pas et notamment aux abords de l'église St-Cornély sur les trottoirs pavés qui longent le bâtiment. ■

## STATIONNER À CARNAC, CÔTÉ PLAGES

Les règles de stationnement restent inchangées par rapport à l'an dernier (voir la carte).

### CÔTÉ BOURG ET CÔTÉ PLAGE

#### Stationnement payant : comment ça marche ?\*

Le règlement des places de stationnement payantes s'effectue **via les horodateurs situés à proximité**. Il vous suffit pour cela :

1. de taper le numéro de votre plaque d'immatriculation
2. de régler par carte bancaire, carte « sans contact » ou par espèces.

Sur ces zones, le stationnement est réglementé entre 9h et 19h ; la durée maximale est indiquée sur chaque horodateur.

Chaque foyer situé dans une zone de stationnement payant dispose d'un tarif préférentiel (-50 % du tarif de base). Pour en bénéficier, il suffit de se présenter au poste de police municipale rue du Tumulus muni de sa taxe d'habitation et de sa carte grise.

Tout contrevenant est passible d'une amende de 17 euros.

**N'oubliez pas :  
la première demi-heure  
est gratuite !**

\* À Carnac, le stationnement payant est mis en place du 15/06 au 15/09 sur tout le territoire. Cette année, le stationnement payant côté bourg démarrera exceptionnellement le 17 juillet.

**Côté plages,**  
en dehors de ces zones colorées,  
le stationnement aux abords  
des plages reste gratuit.



### CIRCULATION : zone 20 Avenue Miln et Allée du Parc

Vous entrez en zone de rencontre où vous devez circuler à une vitesse inférieure ou égale à 20 Km/h. Priorité est donnée aux piétons et vélos. **Ces derniers peuvent rouler dans le sens contraire à la circulation des véhicules motorisés.** ■

## QUELQUES RAPPELS PRATIQUES SUR LE CODE DE LA ROUTE

Les stationnements sont interdits :

- devant les portes de garage
- dans les zones 20 dites « de rencontre »
- sur les cheminements piétons, les trottoirs etc...

- ▶ Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 euros.
- ▶ Merci de veiller au respect des places de stationnement réservées aux Personnes à Mobilité Réduite.





AVANT

APRÈS

Travaux secteur sud église Avenue de la Poste

## Aménager dans la concertation

Des réunions sont régulièrement programmées pour accompagner la mise en place des grands projets d'aménagement de la Ville et répondre à toutes vos questions.



Le 19 juin dernier, le projet d'aménagement de l'avenue Miln donnait lieu à des échanges entre élus et commerçants.

Dans le cadre de la modernisation du Boulevard de la Plage dont les travaux débiteront début 2018, pour une durée de 2 ans, **une réunion publique est organisée le jeudi 20 juillet, à 20h30, en salle du Ménéec.**

Le cabinet d'études Phytolab en charge de la maîtrise d'œuvre de ce projet viendra présenter les aménagements futurs ainsi que les grandes étapes du projet. ■

## Moderniser le bourg

Après la rue Saint-Cornély l'an dernier, le secteur sud de l'église Saint-Cornély a fait peau neuve. La cohérence et l'harmonie du revêtement, l'enfouissement des réseaux, l'accessibilité favorisée, tous ces travaux offrent désormais un cadre de vie accueillant favorable à la dynamisation du bourg.

## Favoriser l'accessibilité

La station balnéaire veille à l'accessibilité et notamment l'accueil des personnes en situation de handicap :

- **plus grande accessibilité à la Culture** : l'Espace Culturel Terraqué est labellisé Tourisme et Handicap « moteur auditif et mental ».
- **meilleure accessibilité aux sanitaires** : les toilettes publiques de Saint-Colomban, de la pointe Churchill ainsi que celles situées à proximité de l'église Saint-Cornély et de la médiathèque ont été refaites aux normes d'accessibilité. Les sanitaires du bureau d'information touristique de la plage seront également accessibles en 2018.
- **accès facilité au point d'information touristique du bourg.**
- **les plaisirs de la baignade accessibles à tous** : le point accueil saisonnier situé au 36 Boulevard de la Plage est labellisé Tourisme et handicaps « moteur, auditif et mental ». Tenu par deux aide-opérateurs, il est équipé de deux fauteuils tiralos et d'un fauteuil hippocampe. Il est ouvert du 1<sup>er</sup> juillet au 26 août 2017 de 13h à 19h. 8 places de stationnement réservées aux Personnes à Mobilité Réduite sont à disposition. ■

## Moderniser l'Office de tourisme de la plage

Les travaux de réhabilitation, qui consistent en une mise aux normes électriques, une amélioration de l'accessibilité ainsi qu'en une réorganisation des bureaux, débiteront en octobre prochain pour s'achever en mars 2018. ■

## CARNAVETTE : 2 LIGNES EN 2017 !

Le 8 juillet, la Carnavette reprend du service et s'enrichit d'une **nouvelle ligne** afin de desservir l'ensemble de la plage. La mise en place de ce nouveau service répond à la volonté politique de développer les modes de transport alternatifs à la voiture et de proposer une offre complète aux Carnacois et visiteurs.

Les sites touristiques principaux (Alignements et plages), les Offices de tourisme et les zones commerciales du bourg et de la plage seront ainsi desservis.

Des **parkings gratuits** sont situés à **proximité** des arrêts principaux pour offrir aux visiteurs un mode de transport sécurisé et écologique permettant de limiter l'usage de la voiture et de désengorger ainsi les axes les plus fréquentés.

**Du 8 juillet au 27 août**, vous pourrez vous rendre des alignements à la plage, en passant (nouveau 2017) par les **commerces et l'Office de tourisme**. Une correspondance avec une seconde ligne longeant les plages de Saint-Colomban à Beaumer sera possible aux arrêts « Office de tourisme » et « Grande Plage ».

Parce que ce service représente un coût important pour la collectivité (près de 77 000 €) il sera payant cet été à raison de 1 € par jour et par passager de plus de 16 ans. Afin que le coût de ce service ne soit pas uniquement supporté par les Carnacois, mais par tous les usagers, ce tarif sera donc applicable dès cet été 2017 et permettra de financer une partie du service.



De nombreux parkings gratuits se trouvent à proximité des arrêts principaux. Côté bourg : 100 places sur le parking Saint Fiacre et 1500 au Tumulus. Côté plage : 200 places le long du boulevard de l'Atlantique et 385 places sur une partie du boulevard de la Plage.

► Retrouvez le circuit complet dans le dépliant encarté dans ce magazine. ■

## LE MORBIHAN À 2H30 DE PARIS !

ici aussi, on vibre !  
Bagad de Carnac

BRETAGNE  
PASSEZ À L'OUEST

#passezalouest

Campagne « Passez à l'Ouest » menée par la région Bretagne et reprise par de nombreux internautes dont la ville de Carnac.

MORBIHAN  
MENHIRS DE CARNAC

TGV PARIS  
MORBIHAN  
2h30  
DES JUILLET

morbihan.com  
#morbihan  
CENTRE DES MENHIRS NANTOISER

Morbihan Tourisme s'est également emparé de l'argument LGV pour sa nouvelle campagne de promotion dans le métro parisien où Carnac figure en bonne place !

Depuis le 2 juillet 2017, le Morbihan est à 2h30 de Paris grâce à la Ligne à Grande Vitesse (LGV). Avec 41 liaisons TGV quotidiennes, toutes les gares de l'ouest gagnent en moyenne entre 45 et 50 minutes dans le trajet depuis Paris.

De quoi ravir nos visiteurs qui n'hésitent plus à se rendre à Carnac pour un week-end. ■



### LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ !

Mise en place en 2011, la brigade de nuit n'a cessé de s'étoffer afin de garantir votre sécurité. Depuis l'année dernière, elle entre en service dès les vacances de printemps, pour se poursuivre chaque week-end de mai et juin et tout l'été.

Dans le cadre de leurs rondes nocturnes, les interventions des agents de police municipale, majoritairement préventives, consistent essentiellement à limiter les nuisances sonores (160 interventions en moyenne l'été) et à faire respecter l'arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique (75 interventions en moyenne chaque été).

La présence des agents et celle de caméras de vidéo-protection sur le terrain a un **effet dissuasif** et permet de privilégier le **dialogue** tout en renforçant la réactivité des services en charge de la sécurité.

La rapidité d'exécution est particulièrement appréciée de la population, mais également des pompiers et des services de gendarmerie. En effet, ces derniers effectuent également des rondes de nuit mais sur un périmètre beaucoup plus vaste que celui de Carnac (de Quiberon à Saint-Philibert), ce qui les oblige à prioriser leurs interventions et à faire appel, au besoin, à la patrouille de nuit de la police municipale.

Ce service est complété par la Carnoz, navette de nuit gratuite qui circule du lundi au vendredi matin de 4h à 5h30 afin de garantir la sécurité des jeunes se rendant au sein des établissements de nuit et de limiter les nuisances côté plage. (voir dépliant Carnavette joint)

En faisant le choix d'instaurer une patrouille de nuit sur son propre territoire, la Municipalité assure donc à ses concitoyens **une sécurité de proximité et réactive**.

Sur les plages, la surveillance est assurée par **13 sauveteurs du SDIS**. ■

### EN AOÛT, LES CIRQUES RÉINVESTISSENT ST-COLOMBAN

C'est désormais acté, les cirques reviennent au terrain situé à Saint-Colomban pour y proposer leurs spectacles. Cet été, le cirque Pinder sera présent du 2 au 6 août 2017.

Des aménagements ont été effectués par la ville afin de permettre l'évacuation en toute sécurité des sanitaires.

Ce terrain municipal accueillera d'autres manifestations au cours de l'été, dans le respect des riverains et du site, dont des spectacles de marionnettes.



### DES RENDEZ-VOUS RÉCURRENTS TOUT L'ÉTÉ !

Rythme, diversité et lisibilité sont les maîtres mots de la programmation estivale à Carnac !

Depuis deux ans, la ville et l'Office de tourisme s'attachent chaque été à proposer un programme identifiable aisément et répondant à la règle du : **1 lieu, 1 horaire, 1 animation**.

Facile à retenir, ce rythme s'affichera sur les kakémonos de la ville tout l'été.

Cet été 2017, Carnac s'animerà chaque jour avec :

- **le lundi : Apéro Breizh** place de l'église, à 18h et **Zumba** sur la grande plage, à 19h30
- **le mardi : Zen Attitude** sur la plage à 10h et place aux mômes, au jardin de Césarine, à 18h
- **le mercredi : Concert à la plage**, à 21h
- **le jeudi : marché nocturne** au bourg, à 18h
- **et les week-ends : place aux animations des associations**.

Autres évènements phares, les deux feux d'artifice : le 14 juillet et le 14 août tirés du môle Est de la base nautique de Port-En-Dro.

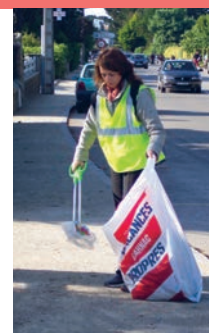
► Retrouvez la programmation complète sur [www.ot-carnac.fr](http://www.ot-carnac.fr) et dans l'agenda de l'été distribué avec ce magazine. ■

### DES SAISONNIERS, À VOTRE SERVICE !

Chaque été Carnac accueille de nombreux touristes et les acteurs économiques recrutent pour les accueillir de nombreux saisonniers. La ville augmente, elle aussi, ses effectifs en saison pour proposer un accueil de qualité et donne la priorité, à compétences égales, aux jeunes Carnacais. ■

### Au total ce sont 53 personnes recrutées en renfort par la ville

- **20 personnes** pour l'entretien de la station
- **9 agents pour la sécurité**
- **4 personnes** pour l'accessibilité
- **8 personnes** pour l'accueil saisonnier, dont 6 à l'Office de tourisme
- **12 personnes** à l'accueil de loisirs





## CARNAC PRÉSERVE ET VALORISE SON PATRIMOINE

Après s'être doté d'un PLU et d'un PPRL, outils réglementaires indispensables à l'aménagement urbain, la municipalité poursuit sa politique de gestion du territoire et notamment de son patrimoine, par la mise en place d'une AVAP – Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine –.



**Jean-Luc SERVAIS, Adjoint délégué à l'Aménagement et à l'Urbanisme**

*Carnac fait partie de ces rares communes dont l'histoire a commencé... bien avant l'Histoire.*

*Avec ses premières constructions mégalithiques incroyablement conservées, Carnac était ainsi prédestinée à nous offrir 6000 ans d'architecture, souvent cachée voire oubliée.*

*Au travers des millénaires, des siècles, et – plus proche de nous – de ces quelques dernières dizaines d'années, notre patrimoine s'est enrichi de constructions diverses allant des fermes isolées du XVI<sup>e</sup> siècle à un bourg structuré, en passant par des châteaux et hameaux avec leurs chapelles jusqu'à la création de toutes pièces d'une station balnéaire.*

*Ce patrimoine qui, pour l'œil du visiteur pressé, paraît homogène car fait des mêmes « vieilles pierres de granit » est en réalité très éclectique pour l'œil intéressé du promeneur curieux profitant de nos chemins entre champs et bois.*

**Prendre conscience de la diversité patrimoniale de Carnac, de toutes ses composantes, c'est prendre conscience de la nécessité de les protéger pour transmettre aux générations futures l'âme de notre commune.**



© TODESCO

*Mais si dans nos cœurs, un puits, une fontaine anodine ou la vieille ferme familiale ont parfois autant de valeur qu'un dolmen ou que l'église St-Cornely, ces éléments de patrimoine ne bénéficient pas des mêmes attentions.*

*Quand certains sont protégés au titre d'un classement « monument historique », les autres – ceux qui composent notre « petit patrimoine rural », ceux qui font l'identité de notre territoire – peuvent disparaître ou être défigurés à jamais par des opérations immobilières inappropriées ou tout simplement par des rénovations malheureuses.*

*C'est pour permettre de préserver – et transmettre – nos éléments de patrimoine sans empêcher l'évolution de notre ville que la municipalité a décidé de lancer, en complément du PLU, une procédure AVAP – Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine.*

*Nous vous en livrerons les principes et clés de fonctionnement au gré des prochains CARNAC MAGAZINE, depuis le diagnostic jusqu'à son application concrète. ■*

## ET SI VOUS AIGUISIEZ VOTRE CURIOSITÉ ? PARTOUT, DANS CARNAC, UN PATRIMOINE INSOUÇONNÉ S'OFFRE À VOUS !



Dans chaque numéro du CARNAC MAGAZINE nous vous invitons à découvrir votre patrimoine autrement par le biais d'une photo zoomée sur un détail.

À vous de deviner d'où cet élément provient.  
Alors : « où se cache cette pierre sculptée ? »  
Indice : « tout près de l'une de nos chapelles »

### Vous avez trouvé :

Partagez votre réponse sur @villedecarnac et prenez-vous en photo !

### Vous cherchez encore :

Rendez-vous dans le prochain CARNAC MAGAZINE ou sur @villedecarnac pour obtenir la réponse ! ■

## CARNAC AGIT POUR GARANTIR LA PROPRETÉ DE SES PLAGES

Renforcer l'attractivité de la station tout en préservant son cadre de vie, l'environnement, la qualité de l'eau,

la biodiversité et les éco-systèmes : c'est le défi que se lance chaque année la commune.

## NETTOYER LES PLAGES SANS ÉRODER LES DUNES



Véolia assure le nettoyage des plages, d'avril à septembre, en intensifiant les passages en juillet - août. Afin de mesurer l'effet de ce nettoyage sur la dune, une zone non criblée, de 100 mètres a été définie sur la pointe Churchill pour servir de

zone témoin et permettre ainsi des comparaisons avec l'évolution naturelle d'une zone criblée. L'objectif est de déterminer si le criblage des plages entraîne un engraissement (accrétion) ou dégraissage (érosion) du cordon dunaire. ■

## DES ANALYSES BACTÉRIOLOGIQUES RÉGULIÈRES

La commune renforce le contrôle de la qualité des eaux littorales en saison en augmentant notamment le nombre de prélèvements effectués : la mise en place d'un système d'alertes gérées par la SAUR permet d'être réactif si la qualité des eaux littorales est insuffisante. Essentielle pour les baigneurs et les pêcheurs à pied,

cette surveillance l'est également pour les ostréiculteurs qui représentent une part importante de l'activité économique de notre territoire. La commune est ainsi associée aux différentes études bactériologiques qui sont régulièrement menées sur l'estuaire de la rivière de Crac'h et sur la Baie de Quiberon. ■

## INCITER AU CIVISME : « J'AIME CARNAC, ZÉRO MÉGOT, ZÉRO DÉCHET »



Parce que la propreté des plages, et de façon générale de la commune, est l'affaire de tous, la commune invite les habitants et touristes à utiliser les **cendriers de plage** mis gracieusement à disposition du public en Mairie et à l'Office de tourisme ainsi que les **poubelles de tri sélectif** installées aux entrées des plages et en différents emplacements du territoire.

La propreté de la commune est l'affaire de tous ! ■

## RENOUVELLEMENT DE L'ÉCOLABEL PAVILLON BLEU



Pour la troisième année consécutive, le jury international vient d'accorder la labellisation Pavillon Bleu 2017 à la Grande-Plage ainsi qu'à la plage de Saint-Colomban de Carnac. Ce label récompense la Ville pour les actions qu'elle met en place en matière de gestion des déchets, de la qualité de l'eau et de l'environnement. ■



## SKEDANOZ 2017, 4 SOIRÉES POUR DÉAMBULER AU CŒUR DES MENHIRS



Déjà la 3<sup>e</sup> édition et une nouvelle formule pour s'approcher encore d'un peu plus près des menhirs !

Skedanoz revient à ses premières amours et s'installe sur un site unique, celui du Ménec, pour une découverte en lumière et en mouvement du site.

Les jeudi 27, vendredi 28 juillet, mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 août participez à cette nouvelle édition qui vous permettra de découvrir les alignements autrement.

Le cheminement lumineux vous conduira autour d'une partie des alignements pour une balade de 30 à 45 minutes.

L'animation sera proposée en continu de 22h à minuit. Vous pourrez donc y assister à l'heure qui vous conviendra.

Et c'est toujours gratuit.

Pour des raisons de sécurité, l'accès sera encadré par des agents assermentés. Aussi afin de limiter les files d'attente, évitez de venir avec un sac !

Une équipe de bénévoles sera, en outre, à pied d'œuvre durant ces 4 jours afin de vous faire passer un excellent moment !

Si vous aussi vous souhaitez participer à l'aventure et rejoindre les bénévoles contactez les organisateurs via [contact@megalithes-morbihan.fr](mailto:contact@megalithes-morbihan.fr) ou le formulaire <http://www.megalithes-morbihan.fr/skedanoz.html>. ■

## LE CHEMINEMENT AUTOUR DES MÉGALITHES FAVORISÉ



Les cheminements autour des alignements sont empruntés par de nombreux touristes et randonneurs car ils offrent à la fois un lieu unique de promenade et de découverte des alignements.

Cependant, durant une partie de l'année, et notamment en période hivernale, ces espaces non aménagés sont en partie inondés et rendus impraticables. Sur certaines portions, les sentiers risquent de s'éroder en raison des ornières, racines et autres obstacles qui les jalonnent.

Aussi, afin d'améliorer les conditions d'accès, de favoriser le développement d'espaces de promenade et de proposer des itinéraires de qualité, le Département, la ville de Carnac et le Centre des Monuments Nationaux ont travaillé en concertation et défini ensemble un programme de travaux.

Ces travaux, confiés aux entreprises Colas et Golfe Création ont débuté au mois de février et s'achèveront à la mi-octobre.

Élargis et accessibles, ces sentiers seront, selon l'emplacement et la nécessité de préserver le site et son environnement, ensablés ou en platelage bois.

Au gré des travaux, certaines portions du cheminement pourront être temporairement fermées.

Découvrez les premiers aménagements dès la saison. ■

## « LES AMIS DU MUSÉE » FÊTENT LEURS 25 ANS !

Forte de 136 adhérents, l'association « Les Amis du Musée de Préhistoire », fêtera cet automne son 25<sup>e</sup> anniversaire avec la 50<sup>e</sup> conférence programmée en concertation avec la direction du musée, le 19 octobre 2017. ■



Jean-François Brishoual, président des Amis du Musée, en compagnie d'Emmanuelle Vigier, directrice du Musée.

### LES PÉTANQUEURS CARNACOIS PARMIS L'ÉLITE NATIONALE

Honneur au seul club morbihannais représenté au championnat national des clubs 2 (CNC2) ! En effet, les Pétanqueurs Carnacois ont accédé à la Nationale 3 en 2011. Vice-Championne deux ans plus tard, l'équipe « A » joue depuis en Nationale 2. L'an dernier, le club avait terminé second de son groupe. Cet automne, nos champions côtoieront l'élite à Tours et à St-Brieuc à deux reprises.

Notons le palmarès de la saison 2013-2014 : le club avait atteint les quarts de finale de la Coupe de France en Haute-Savoie.

Particularité du club carnacois créé en 1959 : son dynamisme et sa convivialité. Chaque saison, il accueille plus de 2500 joueurs et organise les rencontres de championnats départementaux, celles des Coupes du Morbihan et de France, les concours d'été les mardis et samedis et le Grand Prix « L'Estival » de la Ville de Carnac.



Ses 50 licenciés composent les 5 équipes (Féminines, Vétérans, A, B, et C) qui participent aux compétitions. 60 autres joueurs sont membres de l'association.

Le président Maurice Tuffigo conclut : « *Le club des Pétanqueurs Carnacois vit bien. Nous sommes très satisfaits des résultats depuis une bonne dizaine d'années, grâce aux joueuses et joueurs fidèles au club. Rendez-vous le 15 août pour « L'Estival » à la pointe Churchill.* » ■

### LES FOOTBALLEURS DE LIGUE 1 AIMENT CARNAC

Les dirigeants de deux équipes professionnelles de Ligue 1 du football breton Guingamp et Rennes ont choisi la ville de Carnac pour préparer la saison 2017-2018.



La venue de ces footballeurs témoigne de l'attractivité de la Ville dont le centre de thalassothérapie et les infrastructures du stade municipal du Ménéac offrent les meilleures conditions d'accueil pour les sportifs. Le choix est dû en partie à la qualité des pelouses des terrains.

Jean-Yves Le Bayon, en charge de l'entretien des terrains et l'équipe des espaces verts du Centre technique municipal sont aux petits soins après chaque entraînement en opérant le rebouchage manuellement : tonte régulière, aération du sol, arrosage programmé. Le traçage est réalisé en fonction des événements. La réfection des terrains demande également des opérations mécaniques : scarification, carottage, regarnissage, sablage et décompactage.

Ainsi cet été, les stages de préparation sont programmés : l'En Avant Guingamp du 8 au 15 juillet, et le Stade Rennais du 24 au 27 juillet. ■

### VAGUES D'INTERNATIONAUX AU YACHT-CLUB



Après les catamarans de l'Eurocat, la grande famille des Dinghies du Royaume-Uni est revenue fin mai à Carnac. Amoureux du plan d'eau depuis leur escale de 2014, 300 Britanniques ont participé aux régates Open. Cet été, le Yacht-Club organise deux championnats du monde : du dimanche 23 au vendredi 28 Juillet, le Mondial RS Aero ; et du dimanche 30 Juillet au

vendredi 4 Août 2017, le Mondial RS Tera. Figurent bien sûr au programme, les traditionnelles régates des « 2 heures » et « 4 heures de Carnac » existantes depuis l'été 1964.

Le club de voile de Carnac insert dans son calendrier, le premier championnat du monde des RS Aero, nouveaux bateaux légers. 100 skippers majoritairement britanniques sont attendus pour cet événement. Suivra le Mondial RS Tera avec la participation d'une centaine de régatiers solitaires venus principalement de Grande-Bretagne.

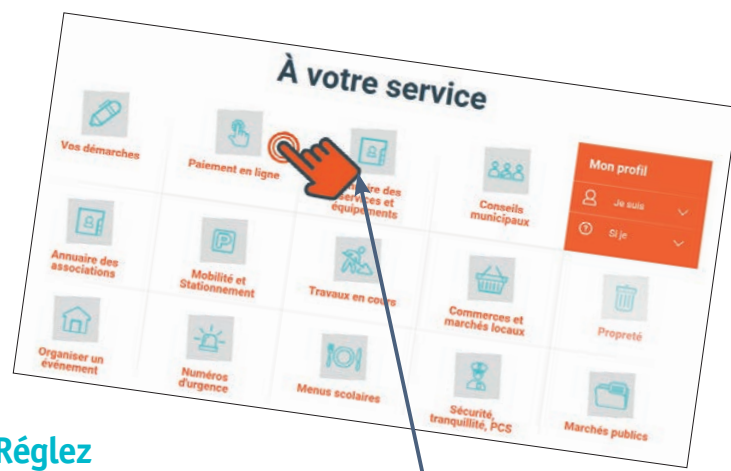
Les dizaines de bénévoles et les salariés du Yacht-Club sont prêts à accueillir les sportifs internationaux. La qualité de l'organisation des compétitions, l'ambiance de l'après-régate, et le plan d'eau exceptionnel plein sud marquent l'empreinte reconnue du club de voile de Carnac dans le monde. ■



# SITE INTERNET WWW.CARNAC.FR : NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

Consultez la disponibilité des salles à distance

1 Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet de la Ville, rubrique À votre service, **Organiser une manifestation.**



Réglez vos factures à distance

Munissez-vous de votre carte bancaire et de votre facture. Vérifiez que la mention « paiement par Internet » figure bien dessus. Sur celle-ci, identifiez son numéro et celui de la collectivité.

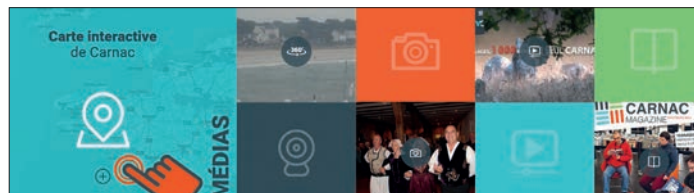


2 Cliquez sur le texte « disponibilité des salles ».

Localisez d'un clic vos centres d'intérêt sur le territoire communal

Ex : salles communales, patrimoine...

3 Choisissez une salle, une date et découvrez sa disponibilité.



## C.C.A.S : « UN CENTRE RESSOURCE AU SERVICE DES CARNACOIS »



Sylvie ROBINO, Adjointe déléguée aux affaires sociales et aux logements évoque le rôle fondamental du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) au sein de la commune.

Le C.C.A.S. intervient aussi bien dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'alimentation, du transport, des sorties, de la citoyenneté, que dans l'aide à la personne, les aides financières... Ses publics sont principalement les jeunes adultes, les familles, les personnes en situation de handicap ou sorties d'hospitalisation ainsi que les seniors. Le C.C.A.S. apporte un accompagnement personnalisé et sait orienter les personnes vers les structures compétentes.

Nous proposons le **Service d'Aides à Domicile (S.A.A.D.)**, composé d'un personnel qualifié, certifié qualité par agrément préfectoral, qui effectue à domicile, à la carte, 7 jours sur 7, des tâches quotidiennes (aide à l'hygiène, repas, ménage...).

Autre service, le **Transport à la Demande (T.A.D.)** permet aux seniors de se déplacer sur Carnac et Auray pour effectuer tâches administratives, rendez-vous médicaux... La **résidence autonomie seniors Anne Le Rouzic**, propose également aux personnes valides ou semi-valides de plus de 60 ans, près d'une soixantaine d'appartements, pour résider à l'année ou de façon temporaire. Grâce à des partenariats engagés par le C.C.A.S., les seniors peuvent également bénéficier d'un service de **télé-assistance** ou de **livraison de repas à domicile**.

Des sorties leur sont également proposées toute l'année.

### Découvrez le Service d'Aide à Domicile (SAAD) !

Demandez la plaquette de présentation du Service d'Aides à Domicile (SAAD) du CCAS en Mairie ou au CCAS. ■



## Carnac à votre image

À Carnac, nous avons la chance de vivre dans un environnement exceptionnel, riche d'une histoire et même d'une préhistoire, où patrimoine naturel et bâti se mêlent en une parfaite harmonie. Ces atouts, qui valent à notre station d'être une destination touristique de premier plan, nous obligent à un devoir de mise en valeur et de préservation de notre patrimoine, dont nous sommes les bénéficiaires mais aussi les gardiens. Le processus de classement des mégalithes au patrimoine mondial de l'Unesco s'inscrit parfaitement dans cette démarche, au même titre que les travaux engagés à la Maison des mégalithes par le Centre des monuments nationaux, ou que l'événement culturel Skedanoz, qui prend cette année la forme d'une déambulation nocturne autour des alignements du Ménéec, grâce aux travaux récemment entrepris sur le cheminement Nord.

Si notre commune est mondialement connue pour ses alignements de pierres dressées, elle est également très appréciée pour ses plages de sable fin. Aussi, nous allons prochainement entreprendre des travaux de modernisation du boulevard de la plage et de l'avenue Miln, afin de mettre en valeur les atouts de notre front de mer, de favoriser la

déambulation piétonne et cycliste, tout en renforçant l'activité économique et touristique. Si le démarrage des travaux est prévu pour janvier 2018, la Ville procède dès cet été à la mise en place d'une seconde ligne de transport collectif, puisque la Carnavette dessert désormais non seulement les alignements de Kermario, du Ménéec et le musée de préhistoire, mais également les plages de Saint Colomban à Beaumer. L'occasion de profiter pleinement des joies de la baignade et des activités nautiques, mais également d'apprécier la qualité architecturale des villas du bord de mer.

Parce que nos villas balnéaires, au même titre que nos chapelles, nos calvaires ou nos lavoirs, méritent d'être protégés, nous avons décidé de lancer une procédure AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine), afin de préserver ces éléments constitutifs de notre histoire et de notre culture de tout risque de destruction ou de défiguration. Car « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

Très bel été à tous.

## Carnac, un souffle nouveau

Comme tous les ans, avec les ponts du mois de Mai, les belles journées du mois de Juin et les vacances d'été, Carnac change de visage.

Comme tous les ans, Carnac va accueillir, pendant la saison, un nombre croissant de visiteurs et multiplier sa population par 10 : une situation qui génère d'évidents problèmes de circulation et de stationnement.

Qu'a-t-on fait pour améliorer l'accueil des visiteurs et préserver le bien-être des Carnacois : rien ou presque.

Comme tous les ans les visiteurs des Alignements chercheront en vain des parkings faciles d'accès et en nombre suffisant. Ils pourront aussi constater que les récents travaux effectués sur la Maison des Mégalithes

ont considérablement diminué le nombre de places disponibles.

Comme tous les ans, ils emprunteront un parcours piétonnier dangereux et non sécurisé.

Comme tous les ans, les camping-cars s'entasseront dans un bruyant désordre sur le parking d'Ilertissen, faute d'un site spécialement aménagé.

Comme tous les ans, Touristes et Carnacois regretteront l'absence d'un réseau organisé de circulations douces qui permette de joindre la campagne et la plage à pied et à vélo.

J Le Golvan-MF Bagard-JY Dereeper

## Ensemble pour l'avenir de Carnac

Initiés par la précédente municipalité, les travaux de renouvellement urbain se poursuivent. Malheureusement, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les méthodes et la façon de conduire certains travaux, nous interpellent. C'est le cas de la rue des korrigans en direction d'Auray. Cet axe principal d'entrée dans Carnac méritait une concertation. Aujourd'hui, bien des questions se posent. Tout d'abord le choix de la période des travaux est-il judicieux ? L'abatage des arbres, vieux de plusieurs dizaines d'années, sans plan de replantation programmé, ne porte-t-il pas atteinte à l'environnement des lieux ? La mise en sens unique de

cette voie est-elle adaptée pour une entrée de ville ? Un arrêt quotidien de cars matin et soir en période scolaire ne pénalisera-t-il pas les propriétés voisines, alors que d'autres solutions avaient été évoquées et que des acquisitions de terrains avaient été réalisées ? La mise en sens unique de la rue de Courdiac est-elle provisoire ? Les avis de la commission travaux n'ont pas été retenus une fois de plus ! Bonne saison estivale à tous !

Marc Le Rouzic, Olivier Bonduelle



# ÉTAT-CIVIL



## MARIAGE

- 29 avril 2017 – Christophe CORDÈS et Juliette POTIER
- 06 mai 2017 – Arnaud CARON et Cécile QUILLAY
- 20 mai 2017 – Konann MARTINEAU et Emmanuelle HÉMON
- 26 mai 2017 – Benoît LE RET et Jessica LEFEVRE
- 27 mai 2017 – Charles MOLLARD et Julia COMPÈRE

## NAISSANCES

- 18 mars 2017 – Eloan KERNEIS MOREAU
- 5 avril 2017 – Alicia YVIQUEL RÉAUTÉ

## DÉCÈS

- 20 février 2017 – Armand STÉPHAN – 96 ans
- 06 mars 2017 – Pierre BRIENT – 76 ans
- 06 mars 2017 – Annick MARTIN épouse GARNIER – 80 ans
- 20 mars 2017 – Muriel SEVESTRE – 43 ans
- 28 mars 2017 – Guy BENOIT à la GUILLAUME – 82 ans
- 28 mars 2017 – Jean RIVOALLAN – 91 ans
- 31 mars 2017 – Bernadette BERTHELOT épouse HUET – 75 ans
- 03 avril 2017 – Suzanne KERMORVANT veuve BOUCHER – 99 ans
- 20 avril 2017 – Alphonsine LE PORT veuve LE BLAY – 95 ans
- 28 avril 2017 – Gilbert BLANCHET – 93 ans
- 30 avril 2017 – Marie de CECCO épouse PIEDCOQ – 86 ans
- 09 mai 2017 – Arlette CÉZÉRAC épouse CAFLER – 75 ans
- 12 mai 2017 – Yvonne BÉGUIN épouse COLASSE – 80 ans
- 16 mai 2017 – Pierre LUBERT – 88 ans
- 17 mai 2017 – Joseph LE GUENNEC – 80 ans
- 19 mai 2017 – Robert LE RESTE – 81 ans
- 20 mai 2017 – Jeannine LE GARREC veuve RAYNAUD – 84 ans
- 23 mai 2017 – Rémi BELZ – 67 ans
- 24 mai 2017 – Jacqueline FOY veuve ANDRIEUX – 78 ans



### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

#### Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Permanence téléphonique aux mêmes horaires du lundi au vendredi y compris le mercredi.

#### Mairie de Carnac

Tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Jusqu'au 30 septembre inclus, les services Accueil et État-civil sont également ouverts au public le samedi de 10h à 12h.

#### Médiathèque Terraqué

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août : du mardi au samedi de 11h à 16h.

#### Musée de Préhistoire

- **Jusqu'à fin juin**  
Ouvert le lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
- **En juillet et août**  
Ouvert tous les jours, y compris les jours fériés, de 10h à 18h30.

#### Office de tourisme

##### Côté bourg

- **Jusqu'au 9 juillet inclus**  
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h ; le dimanche, de 10h à 13h.
- **Du 10 juillet au 27 août inclus**  
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h ; le dimanche, de 10h à 13h.
- **Du 28 août au 30 septembre inclus**  
ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h ; le dimanche, de 10h à 13h.

##### Côté plages

- **Jusqu'au 9 juillet inclus**  
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h ; le dimanche, de 15h à 18h.
- **Du 10 juillet au 27 août inclus**  
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h ; le dimanche, de 15h à 19h.
- **Du 28 août au 30 septembre inclus**  
ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h ; le dimanche, de 15h à 18h.



► Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 au Monument aux morts.



► Fête des mères par l'Union des commerçants.



► Pièce « Les belles sœurs » au Ménéac.



► 160 marcheurs à la Rando Gourmande des Korrigans.



► 45 joueuses et joueurs étaient inscrits au tournoi interne du Tennis-Club La Raquette Carnacoise.



► 277 visiteurs lors de la Nuit des Musées.



► Fête des Plantes et Troc et Puces de l'association « Fleurissons ensemble ».



► Inauguration du Salon des artistes du pays de l'association « Les Amis de Carnac ».